



Spécial AESH

Edito

AESH : la FSU-SNUipp au combat !

La question de l'inclusion scolaire est un des défis majeurs que l'École doit relever aujourd'hui. Les AESH en sont des actrices et acteurs incontournables et pourtant leur métier reste encore mal considéré par notre administration. C'est incompréhensible et insupportable.

La FSU-SNUipp mène la bataille sans relâche pour l'amélioration des conditions d'emploi et de travail de ces collègues. En Gironde, il a fallu se battre pour le simple respect de leurs droits concernant le temps de travail, et nous avons fini par gagner ! Dans toutes les instances et à tous les niveaux (départemental, académique et national), c'est bien la FSU qui porte inlassablement les revendications de ces personnels. Cela paye parfois, mais il reste bien du travail encore !

Ce journal spécial est là pour témoigner du travail réalisé et du chemin qu'il reste à parcourir. Lisez-le et transmettez-le aux AESH de votre école. Les personnels, dans ce métier en construction, doivent s'appropriier l'outil syndical pour mieux s'informer et se défendre.

Nous comptons sur vous !

S. Fitte et K. Souffron, co-secrétaires départementales



Déposé le 14/06/24

Bordeaux Meriadeck

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Une équipe à votre service !



Corinne AESH

Valérie AESH

Jean PsyEn

Corinne, Valérie et Jean s'occupent du secteur AESH pour la FSU-SNUipp33. En Gironde il y a environ 3 000 AESH. Leur travail consiste à informer les collègues AESH :

- en diffusant des informations sur le site à la rubrique AESH et par mail.
- en répondant aux questions par mail (snu33@snuipp.fr) et téléphone (le jeudi surtout) 05 56 31 26 63.
- en organisant des stages et des RIS (réunions d'information syndicale).

Les militant.es de la FSU-SNUipp participent aux réunions institutionnelles à la DSDEN et au Rectorat. A chaque fois qu'ils en ont l'occasion, ils portent les problématiques des AESH et dénoncent les situations professionnelles inacceptables.

Un jeudi sur deux, a lieu la **commission AESH** qui réunit des AESH syndiqué.es qui souhaitent s'impliquer davantage dans le travail syndical et la défense des AESH.

Si vous voulez participer à cette commission, contactez-nous !

Le respect du temps de travail des AESH : une victoire de la FSU- SNUipp33 !

En Gironde, les AESH travaillaient une demi-heure de trop par semaine : leur emploi du temps comptait 20h d'accompagnement au lieu de 19h35 ou 24h au lieu de 23h30. Après de multiples interventions de la FSU-SNUipp33 à tous les échelons : en GT école inclusive, en instances paritaires et finalement en audience auprès de madame la DASEN, l'administration a fini par faire machine arrière et respecter le droit. Elle a donné consigne à tous les PIAL de bien respecter les temps de travail inscrits au contrat et même permis aux AESH qui le demandent de récupérer les heures travaillées en trop depuis le début de l'année !

Si malgré tout, vous continuez à travailler 30 minutes de trop par semaine, n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons faire respecter vos droits !

ARE : Abandon du projet de fusion AESH / AED

Sous la pression des syndicats, le gouvernement a annoncé le 16 mai 2024 abandonner le projet de création de la fonction d'« accompagnant à la réussite éducative » qui aurait été issu de la fusion AESH / AED. Ce projet qui niait les spécificités de ces deux métiers risquait de nuire à la reconnaissance professionnelle du métier des AESH. La FSU SNUipp se félicite de l'abandon de ce projet délétère mais ne peut se satisfaire de la situation actuelle qui maintient les AESH dans une précarité inadmissible.

AESH : suspension des recrutements faute de budget supplémentaire

Lors du GT AESH (janvier), le rectorat avait annoncé qu'il demandait une rallonge budgétaire pour le recrutement d'AESH au niveau de l'académie. Or les PIAL de la Gironde ont reçu l'information de ne plus recruter d'accompagnant.es jusqu'à nouvel ordre. Cette décision va aggraver une situation déjà préoccupante. Actuellement, tout le monde constate sur le terrain le manque de personnels AESH, avec pour conséquence une diminution des heures d'accompagnement pour les élèves. Le blocage budgétaire va également accentuer le saupoudrage, c'est à dire augmenter le nombre d'élèves par AESH au détriment de la qualité de l'accompagnement dont les élèves et les équipes pédagogiques subissent les conséquences. **La FSU va continuer à dénoncer le manque criant de moyens dédiés à l'inclusion des élèves en situation de handicap.**

Les combats qu'il reste à mener

La FSU-SNUipp continue de mener de nombreux combats pour défendre les AESH.

Au niveau académique et départemental, le syndicat dénonce :

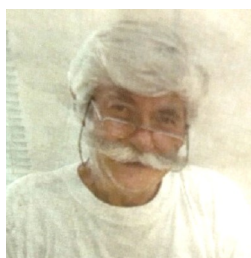
- le dévoiement des 2 « jours de fractionnement » qui empêche les AESH de disposer de deux journées complémentaires de congés annuels.
- l'absence de remplaçant.es AESH dans les PIAL avec ses conséquences sur l'accompagnement des élèves handicapés et sur les conditions de travail des AESH sur le terrain.
- l'absence d'organisation d'un système de mutation entre les PIAL de l'académie à l'instar de ce qui existe pour les enseignant.es.
- l'absence de subrogation des indemnités journalières en cas de congé maladie.
- les effets négatifs de la mutualisation des AESH et la pénurie de personnels avec ses conséquences sur la réduction du temps d'accompagnement pour les élèves et l'augmentation du nombre d'élèves suivis par chaque AESH.

Au niveau national la FSU revendique :

- La création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B intégrant et reclassant les personnels déjà recrutés.
- Une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet en restant sur les missions d'accompagnement sur le temps scolaire et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.
- L'abandon des PIAL et du projet des PAS (Pole d'appui à la scolarité) qui à terme doivent remplacer les PIAL.

La FSU continuera de revendiquer de meilleures conditions d'emploi et de salaire pour ces agent-es précaires. Elle a porté ses revendications lors de la journée unitaire contre la précarité du 5 juin.

Hommage à Michel Bardeau



Michel Bardeau nous a quittés, à l'âge de 83 ans, après avoir mené un ultime combat contre la maladie.

Michel avait déjà une longue expérience de militant lorsqu'il a participé à la création du SNUipp-FSU en 1992. Il y a été secrétaire départemental ad-

joint pendant de longues années et représentait le corps des PEGC (anciens enseignants du 1^{er} degré qui enseignaient 2 matières en collègue).

Etre militant pour lui était une marque de fabrique : militant syndical dans le secteur de Branne au SNI/PEGC jusqu'à son éclatement, au SNUipp-FSU ensuite.

Mais le syndicalisme n'était pas son unique combat : il a toujours été un militant pédagogique, un militant de l'éducation populaire au CEMEA, un militant politique au parti communiste puis en tant que maire de Baron.

Toute sa vie il l'a passée à s'occuper des autres : des enfants en colonie de vacances, des élèves dans son école puis son collège, de ses collègues dans le syndicat, de ses camarades au PC, de ses administrés dans

son village de Baron...

Il a été de tous les combats : ses premiers ont commencé avec les manifestations contre l'OAS (Organisation Secrète Armée de la guerre d'Algérie) en 1962, avec celles de mai 68 et toutes celles qui ont suivi jusqu'aux dernières sur la bataille des retraites.

Avec sa moustache à la Jean Ferrat, son œil pétillant et son humour, il savait ferrailler tel « un mousquetaire de l'école » pour défendre ses idées de justice sociale et d'école pour tous, mais il avait aussi l'âme paysanne, lui l'homme de la terre avec ses quelques vignes du côté de Lalande de Pomerol.

Sa vie a été très active et passionnante, car vouloir changer le monde pour en faire un monde de justice sociale et de fraternité, c'est passionnant...mais épuisant !

Il avait juste oublié que la maladie se moque bien des « mousquetaires de l'école », des optimistes et des utopistes...

Aujourd'hui Michel s'en est allé, mais les syndicalistes que nous sommes lui doivent beaucoup et le remercient de tout ce qu'il nous a laissé.

Action sociale : les AESH ont des droits trop souvent méconnus !

Les AESH peuvent bénéficier de prestations sociales de type :

- prise en charge financière (jusqu'à 85 %) pour garde d'enfant (assistante maternelle, crèche, périscolaire...)
- chèques-vacances
- aide pour les séjours scolaires et colonies de vacances (7.92 ou 11.97/ jour en fonction de l'âge de l'enfant)
- prêts et secours urgents (factures ou loyers impayés, achat ou réparation imprévues...)
- aides pour le logement (caution, prime d'installation en cas de déménagement...)



Guide action sociale

Vous trouverez ici le guide en scannant le QR code.



Le guide AESH FSU-SNUipp

Afin que les AESH aient accès à l'information sur leurs droits et leur obligations de service, la FSU-SNUipp publie chaque année un guide d'informations pratiques. Vous trouverez des informations sur les missions, les contrats, le temps de travail, les grilles de rémunération, etc... **Vous pouvez y accéder en scannant le QR code**

Guide AESH



Droits de AESH en termes de formation syndicale

Réunion d'information syndicale (RIS) :

Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur vos conditions de travail et le respect de vos droits (Prime REP, emploi du temps, heures connexes, jours de fractionnement, etc...). Les représentantes FSU AESH sont présentes pour vous conseiller et trouver des réponses aux problématiques que vous pouvez rencontrer sur le terrain.



A votre demande, nous pouvons nous déplacer dans les écoles pour organiser ces RIS.

Tous et toutes les AESH, syndiqués ou non, ont droit à 3 demi-journées de RIS par an, sur leur temps de travail. Ces heures sont bien sûr payées. [Les modalités sur notre site en scannant le QR CODE](#)

Les stages syndicaux

La FSU-SNUipp organise de nombreux stages syndicaux tout au long de l'année scolaire. Ces stages sont ouverts à tous et toutes, PE, PsyEN, AESH. Ils concernent de nombreux thèmes liés à l'éducation. Cette année nous avons organisé par exemple un stage sur l'école inclusive qui a réuni de nombreux personnels mais peu d'AESH.

Les AESH ont pourtant droit à 12 jours de stage par an. Pour participer à ces stages syndicaux, il faut en faire la demande 1 mois à l'avance auprès de son gestionnaire et de son Inspecteur de circonscription. Donc, l'an prochain, n'hésitez pas à participer aux stages organisés par la FSU SNUipp33 !

Se syndiquer c'est utile !

Faire partie du syndicat permet d'être écouté.e, soutenu.e, défendu.e sur ses droits, et conseillé.e, et même accompagné.e dans ses démarches avec l'administration dans des situations difficiles ou problématiques.

Parce que ensemble, on est plus intelligents, plus forts, plus efficaces et constructifs, ne restez pas seuls, venez nous rejoindre !

J'adhère à la FSU-SNUipp GIRONDE pour 25€ par an

66% de votre cotisation syndicale sera déduit de votre impôt. (ou reversé en crédit d'impôts).

